



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION n° 2023-09-247 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 13/09/2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle "Le Sully" à Coutras, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents : 49

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Thierry LAFAYE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Philippe MARIGOT, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Laurence ROUEDE, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents : 23

Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH, Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE, Jean Claude ABANADES, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Emeline BRISSEAU, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Christophe DARDENNE, Julie DUMONT, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 6

Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Philippe BUISSON, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Hervé ALLOY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurent KERMABON, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Jean-Luc LAMAISON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, RESEAU DE TRANSPORT CALIBUS ET TRANSPORT SCOLAIRE PÔLE D'INNOVATION FOODTECH ET WINETECH DE LIBOURNE GÉRÉ PAR BORDEAUX TECHNOWEST : SUBVENTION

Sur proposition de Mme Fabienne FONTENEAU, Vice-président, en charge du Développement Économique, de l'Économie Sociale et Solidaire, du réseau de transport Calibus et du transport scolaire

Vu les règlements européens ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe ;

Vu les articles L 1511 et suivant l'article L, 4251-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu les articles L 145-1 et suivant du code du commerce ;

Vu le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) adopté en séance plénière du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine en date du 19 décembre 2016 par sa délibération n°2016-3141 ;

Vu les baux de locaux à usage professionnel conclus entre le propriétaire et La Cali et entre La Cali et Bordeaux Technowest ;

Vu la convention entre La Cali et Bordeaux Technowest concernant le site d'innovation Foodtech-Winotech à Libourne validée par la délibération n°2019.07.127 du Conseil Communautaire ;

Vu l'article 4.3 de l'avenant n°1 à la convention de partenariat 2019-2025 du site d'innovation Foodtech-Winotech à Libourne validée par la délibération n°2020.11.256 du Conseil Communautaire, prévoyant « A l'échéance d'une année de mise en service, un bilan de fonctionnement de la pépinière sera réalisé conjointement entre La Cali et Bordeaux Technowest. Les critères d'attribution de la subvention de La Cali ainsi que le montant pourront être réévalués et conditionnés au bilan qualitatif et quantitatif de l'année précédente. » ;

Considérant que l'estimation prévisionnelle et annuelle de la participation de la Cali inscrite dans l'avenant n°1 de la convention de partenariat 2019-2025 du site d'innovation Foodtech/Winotech est établie de la manière suivante :

2023 : 107 400 €

Considérant que pour 2023, le prévisionnel des dépenses présentées par Bordeaux Technowest confirmerait une demande de subvention de 107 400 €,

Considérant que les modalités de versement prévoient un acompte de 80 % de la subvention suite à la délibération de La Cali et le solde restant de 20 % à la fin de l'année,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- d'attribuer pour l'année 2023, sur la base du bilan prévisionnel un montant de subvention à hauteur de 107 400 € maximum à Bordeaux Technowest pour la gestion et l'animation du site d'innovation Foodtech-Winotech de Libourne ;
- de verser un acompte de 80 % de cette somme soit 85 920 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à verser le solde de la subvention 2023 sur présentation du bilan définitif de l'année 2023.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **28 septembre 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

et par délégation

Philippe BUISSON,

Président de la Communauté d'Agglomération du

Libournais,

Président de séance



Fabienne FONTENEAU,

Vice-présidente,

Secrétaire de séance